

Rapport annuel sur les fonds attribués aux contributions pour les fruits à cidre Bourgeon 2016/2017

Mai 2018

L'encaissement des contributions des fruits à cidre est effectué par la Fruit-Union Suisse (FUS) selon la convention entre la FUS et Bio Suisse.

La somme retenue comprend la contribution pour la publicité commune ainsi que la contribution pour l'organisation spécialisée (Bio Suisse).

2 Les déductions suivantes sont prélevées auprès des producteurs de fruits à cidre bio:	
- Déduction pour la publicité commune	0.86 Fr./100 kg
- Contribution pour l'organisation spécialisée Bio Suisse	0.14 Fr./100 kg
- Total des déductions sur les pommes et poires à cidre bio	1.00 Fr./100 kg

50 % des déductions pour la publicité commune sont reversés à Bio Suisse par la FUS pour la publicité spécifique pour le jus de pomme bio (promotion des ventes). La contribution pour l'organisation spécialisée peut être utilisée pour soutenir des organisations ou des projets correspondants. Une partie de la contribution pour l'organisation spécialisée revient à la FUS pour l'encaissement à titre de fiduciaire et pour les travaux de secrétariat, la préparation des séances et l'application des décisions.

2016 – Décompte

	Fonds affectés aux fruits à cidre	
	Dépenses	Recettes
Solde au 01.01.2016		178 936.90
Contributions reçues de la FUS		33 131.25
Contribution aux coûts administratifs de la FUS	2 325.00	
Contribution aux coûts du Groupe Hautes-Tiges	1 390.00	
Promotion cidre doux Coop (DDE)	20 000.00	
Solde au 31.12.2016	188 353.15	
	<u>212 068.15</u>	<u>212 068.15</u>

2016 – Utilisation des fonds

Contribution aux coûts administratifs de la FUS

La FUS prélève chaque année une partie des retenues sur les fruits à cidre pour son travail administratif pour l'encaissement et l'administration des contributions. Ce montant est financé par les contributions pour l'organisation spécialisée.

Contribution aux coûts du Groupe Hautes-Tiges

CHF 1'390.- ont été utilisés pour les activités du Groupe Hautes-Tiges.

Ce montant a été financé par la contribution pour l'organisation spécialisée.

Promotion cidre doux Coop (DDE – dégustation mixte)

Des dégustations mixtes ont été effectuées pendant les semaines 38-40 à la Coop (au niveau national, 79 points de vente) avec des producteurs Bourgeon. Le «Jus de pomme bio Coop Naturaplan» en faisait partie comme produit à déguster et à vendre. Les dégustations comprenaient aussi d'autres produits qui vont bien avec le jus de Bio Suisse

Peter Merian-Strasse 34 · CH-4052 Bâle

tel. 061 204 66 66

www.bio-suisse.ch · bio@bio-suisse.ch

pomme (fromage, pain et viande). La proportion du jus de pommes dans les coûts totaux des DDE a été financée par un montant de 20'000.– Fr. provenant de la contribution pour la publicité commune.



2017 – Décompte

	Fonds affectés aux fruits à cidre	
	Dépenses	Dépenses
Solde au 01.01.2017		188 353.15
Contributions reçues de la FUS		30 365.61
Contribution aux coûts administratifs de la FUS	2 130.95	
Encouragement de la production de pommes à cidre bio	10 000.00	
Contribution aux coûts du Groupe Hautes-Tiges	474.00	
Temps de travail 2017	1 409.00	
Solde au 31.12.2017	204 704.81	
	<u>218 718.76</u>	<u>218 718.76</u>

2017 – Utilisation des fonds

Contribution aux coûts administratifs de la FUS

La FUS prélève chaque année une partie des retenues sur les fruits à cidre pour son travail administratif pour l'encaissement et l'administration des contributions. Ce montant est financé par les contributions pour l'organisation spécialisée.

Projet du FiBL «Encouragement de la production de pommes à cidre bio»

Contribution au projet du FiBL «Encouragement de la production de pommes à cidre bio». Cofinancement par Ramseier et Coop. Buts du projet: Améliorer la productivité; maintenir ou augmenter les surfaces; améliorer la protection phytosanitaire. 10'000.– Fr. ont été financé par la contribution pour l'organisation spécialisée.

Une sélection de résultats de ce projet se trouvent dans la fiche technique «Arboriculture fruitière biologique haute-tige» sur: <https://shop.fibl.org/chfr/1086-vergers-haute-tige.html>

Calculs modélisés pour les arbres fruitiers hautes-tiges:

<http://www.bioactualites.ch/cultures/arboriculture-bio/fruitiers-hautes-tiges/calculs-modelises.html>

Contribution aux coûts du Groupe Hautes-Tiges

CHF 1'390.– ont été utilisés pour les activités du Groupe Hautes-Tiges.

Ce montant a été financé par la contribution pour l'organisation spécialisée.

Temps de travail

Coûts en relation avec l'administration du fonds. Organisation des séances, administration du projet, correspondance etc.

SWY/Mai 2018